

**GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE**

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Relevé des décisions de la Commission Permanente de février 2015 – Canton de St Etienne de Lugalès.

---

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors de la Commission Permanente du 2 février 2015 :

La Communauté de Communes Cévennes et Montagne Ardéchoises, recevra une subvention de 2 000 € pour soutenir l'appel à projet relatif à la charte qualité des structures et services d'accueil de la petite enfance. »